REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

ARRETE N° 000168 **/A/MINDDEVEL/SG/DSL du** 17 SEPT 2019
Portant nomination de l'Officier du Centre d'état civil secondaire de **NGARKAWA** dans l'Arrondissement de Makary, Département du Logone et Chari.

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;
Vu l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981, modifiée et complétée par la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ;
Vu le décret n°77/410 du 15 octobre 1977 portant revalorisation de l'indemnité des officiers et secrétaires des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n°87/1115 du 17 août 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n°0458/A/VPM/MINAT/DAPSDAA/SEC du 19 novembre 1997 portant création des centres spéciaux d'état civil dans l'arrondissement de Makary, Département du Logone et Chari ;
Considérant la transmission n°021/L/K23/SDL du 16 avril 2019 du Préfet du Département du Logone et Chari ;
Considérant les nécessités de services,

ARRETE :

Article 1er.- Monsieur **YAYA DJIBRINE** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Officier du Centre d'état civil secondaire de Ngarkawa dans l'Arrondissement de Makary, Département du Logone et Chari.

Article 2.- L'intéressé devra prêter serment avant sa prise de service, conformément à l'article 7 (5) de la loi n°2011/011 du 06 mai 2011 susvisée.

Article 3.- Il aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4.- Le Préfet du Département du Logone et Chari est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en Anglais.

Yaoundé, le 17 SEPT 2019

Ampliations
- GOUVERNEUR REGION/EXTREME-NORD
- PREFET DEPARTEMENT/LOGONE ET CHARI
- SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT/MAKARY
- MAIRE COMMUNE/MAKARY
- PRESIDENT DU TPI/KOUSSERI
- PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LE TPI/KOUSSERI
- BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL/YAOUNDE
- JORC/CHRONO ARCHIVES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Republic of Cameroon Paix-Travail-Patrie Peace-Work-Fatherland MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local

Le Ministre

Georges ELANGA OBAM